

porte la discussion de l'Adresse. — Une double nombreuse rempli les tribunes.

Un rescrit ministériel déclare illégale l'invitation adressée par la Chambre à M. de Saucken-Juliefeldt d'entrer à la chambre, et annonce que le gouvernement a ordonné une nouvelle élection à la suite de l'annulation de l'élection de M. de Teitau.

M. de Saucken décline, par écrit, le mandat qui lui est offert.

Le président déclare alors que, par suite de la résolution de M. de Saucken, l'incident soulevé par le rescrit ministériel est vidé.

On commence la discussion de l'Adresse. Une proposition d'ajournement de cette discussion, motivée par la maladie de M. Reichensperger, n'est pas adoptée.

M. Twisten, rapporteur, se prononce contre une Adresse en général, comme ne présentant aucun avantage et ne servant qu'à augmenter l'irritation.

M. de Osterrath défend le projet d'Adresse présenté par M. Reichensperger et les catholiques.

M. Wagener (conservateur) développe le projet présenté par lui-même. L'orateur dit qu'il ne faut pas repousser la main tendue par le roi. Il accuse la Chambre d'aspirer à créer une situation analogue à celle du Danemark en cherchant à combler une lacune de la Constitution par des doctrines mal comprises du droit public d'un pays étranger.

Le ministre de l'intérieur reconnaît la modération dont a fait preuve le rapporteur. Il admet que le fond du conflit est la question de la réorganisation militaire. Cette situation existait déjà lorsque le ministère est entré en fonctions, et ce n'est pas lui qui l'a créée. Mais son devoir est de la régler sans que les prérogatives de la couronne soient lésées. Le roi ne cédera sur aucun point de la réforme militaire. La Chambre devrait donc choisir une autre pierre de touche pour son droit de donner son consentement au budget.

Les projets d'Adresse de MM. Reichensperger et Wagener sont rejetés à une forte majorité.

INDUSTRIE ET COMMERCE

Situation de l'Industrie linière.

Depuis longtemps la situation de l'industrie linière n'a été si tendue, car depuis six mois les affaires dans cette branche sont presque paralysées. Cependant, aucune cause plausible ne motive cette situation, car les raisons qui ont amené la grande prospérité de l'industrie linière sont toujours les mêmes. En effet, la guerre fratricide d'Amérique continue toujours avec le même acharnement et personne n'est capable d'assigner un terme probable à sa fin. Pour le coton, il est toujours hors de prix et il est également difficile de savoir quand il y aura un approvisionnement suffisant pour alimenter les manufactures nombreuses de la grande industrie cotonnière.

La première fois que les affaires linières ont subi un point d'arrêt, c'est lors de la nouvelle fausseté répandue que le Nord allait entrer en négociation de paix avec le Sud. Ce bruit qui sortait évidemment de l'officine de la spéculation, a eu cours jusqu'aujourd'hui, nonobstant le démenti formel qui lui a été souvent opposé par le gouvernement de Washington.

Cette prétendue nouvelle de paix, s'est longtemps appuyée sur l'élection possible du général Mac-Clellan à la présidence des Etats-Unis; mais aujourd'hui que le vote américain a maintenu M. Lincoln au pouvoir, et a approuvé par conséquent, sa politique vis-à-vis des Etats dissidents du Sud, sa raison d'être lui échappe complètement. Cependant la même rumeur circule encore constamment, et, d'après les journaux de ce jour, le gouvernement

des Etats-Unis du Nord a cru de nouveau devoir la démentir. Il nous paraît donc évident que c'est une tactique à laquelle toute personne réfléchie ne doit pas se laisser prendre. En attendant les esprits sont alarmés et se calment difficilement.

On a cru voir, dans ces derniers temps, un commencement de la fin de la guerre américaine dans la prise de Savannah. Cependant le raisonnement et l'examen attentif de la carte des Etats du Sud auraient dû prouver que la conquête d'une ville comme celle qui a été occupée par les fédéraux, ne constitue pas la conquête d'un pays entier d'une étendue de territoire aussi immense que celui qu'il s'agit de subjuguier. Que même, si de nouveaux désastres devaient accabler les armées du Sud, la guerre ne serait pas pour cela finie dans un délai très prochain. Voilà ce que tout le monde sait et cependant le moindre événement, sans importance majeure, produit une influence énorme sur les affaires.

Il est incontestable, que l'augmentation du stock de coton à Liverpool et la quantité de ce textile assez forte que l'on attend des lieux de production ont également pu avoir leur part dans la stagnation du commerce linière. Cependant si l'on analyse le coton destiné à l'industrie, on verra que la quantité est loin d'être en rapport avec ses besoins.

D'abord, il est avéré, qu'une partie considérable de coton, qu'on évalue à deux cent mille balles et qui se trouvent dans les docks à Liverpool, est d'une qualité tellement mousue qu'elle n'est aucunement propre à être mise en manipulation. D'autre part, on assure que le vice-roi d'Egypte a fait limiter la culture du coton, afin qu'il ne fût pas apporté un préjudice aux autres produits de l'agriculture, et par conséquent, à l'alimentation du peuple.

Le coton américain ne pourra plus, comme on le sait, nous arriver qu'en quantité très restreinte. Les Indes pourront, à la vérité, nous en fournir en quantité considérable, mais il s'en faut que le tout puisse atteindre la moitié de notre approvisionnement ordinaire. Au reste, tout coton ne peut pas être approprié à un même usage, et comme nous l'avons déjà dit, il est impossible de remplacer le coton d'Amérique par un autre textile cotonnier.

Le coton d'Egypte peut produire une excellente chaîne, mais on comprend que, vu l'extrême limitation de sa production, il devienne insignifiant dans la somme de consommation générale.

Il nous semble donc que la situation est peu changée et que les événements qui continuent à ensanglanter le territoire américain y ont apporté peu de modifications.

En présence de ces circonstances nous comprenons difficilement comment il se fait que, le manque de produits cotonniers étant patent, et la consommation ayant toujours son cours, on si grand calme ait pu survenir dans le commerce de l'article linière.

Nous croyons que du moment que l'espoir de panique qui s'est emparé des esprits aura fait place à une connaissance plus exacte de la situation, une reprise dans les affaires devra nécessairement se déclarer. — S. A. (Commercé de Gand).

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

EMPIRE FRANÇAIS.

Villes de Roubaix et de Tourcoing

EMPRUNT DE 1860.

Autorisé par la loi du 6 Juillet 1860.

Le neuvième tirage des obligations destinées au remboursement de cet emprunt

aura lieu publiquement à l'Hôtel-de-ville de Roubaix dans la salle du conseil municipal le 1^{er} février 1865, à dix heures du matin.

Le taux du remboursement aura lieu de la manière suivante :

Le premier numéro extrait de la roue sera remboursé par . . .	25,000 fr.
Le deuxième sortant par . . .	5,000 »
Chacun des quatre suivants par 1000 fr.	4,000 »
Chacun des dix suivants par 500 fr.	5,000 »
Chacun des vingt-cinq suivants par 100 fr.	2,500 »
Chacun des cent soixante-dix suivants par 50 fr.	8,500 »
	50,000 fr.

Le paiement desdites obligations se fera à la caisse du receveur municipal de Roubaix, contre remise du titre et à partir du 1^{er} août prochain.

Le maire de Roubaix, Le maire de Tourcoing, ERNOULT-BAYART, ROUSSEL-DEFONTAINE.

La chambre de commerce de Lille se réunira le vendredi 27 de ce mois.

L'ordre du jour de cette séance comprend les objets suivants :

- 1^o Enquête sur les principes et les faits généraux qui agissent sur la circulation monétaire de la France.
- 2^o Expositions industrielles à Stettin et à Chaumont;
- 3^o Rapports et objets divers.

Nous lisons dans le *Mémorial de Lille* : « Un grave accident est arrivé dimanche soir, vers huit heures, sur la ligne de Creil à St. Quentin. Une collision a eu lieu entre un train de voyageurs stationné dans une gare et un train de marchandises qui, dit-on, n'avait pas été averti de suspendre sa marche. Il y a eu, paraît-il, plusieurs voyageurs blessés très-grèvement, on ajoute même que l'un d'eux a succombé. » Nous espérons que des détails officiels seront bientôt publiés par la Compagnie du Nord sur ce regrettable événement. »

On nous adresse la lettre suivante : « Lille, le 25 janvier.

Monsieur le rédacteur, « Une commission composée de chauffeurs de notre ville et ayant à leur tête le président et le doyen de la société des chauffeurs de Lille s'est rendue, dimanche 22 janvier, à Roubaix et à Tourcoing pour prendre les dispositions nécessaires à l'installation de la société et de l'école des chauffeurs pour ces deux villes. »

Nous avons à remercier les autorités locales de leur bienveillance à notre égard et en particulier M. Leblanc, adjoint au maire de Tourcoing, pour les bons conseils et les encouragements qu'il a bien voulu nous donner. Nous tâcherons toujours de les mériter ainsi que la bienveillance de tous les gens de bien.

Nous avons aussi à remercier les chauffeurs des deux villes pour leur bon et fraternel accueil, et nous croyons pouvoir leur annoncer que l'ouverture du premier cours aura lieu dimanche 12 février, à cinq heures du soir, dans la salle de la société sise à l'estaminet de l'Union, route de Roubaix à Tourcoing.

Je vous remercie, monsieur le rédacteur, de l'hospitalité que vous voudrez bien donner à cette lettre dans les colonnes de votre journal, et recevez l'assurance de ma profonde considération.

PIEDANNA, doyen de la société des chauffeurs de Lille »

Le *Moniteur industriel* cite et recommande aux compagnies d'assurances contre l'incendie un bon exemple qui a été donné par la Compagnie d'assurances mutuelles contre l'incendie pour les dé-

partements de la Seine et de Seine-et-Oise.

Cette compagnie s'est d'abord occupée de doter de pompes presque toutes les communes des deux départements qu'elle embrasse dans son cercle d'opérations. A la fin de 1863, elle avait déjà successivement dépensé une somme de 370.000 fr., pour cet objet. Avec cette somme, elle avait participé à l'achat et à l'entretien de 415 pompes, placées dans 336 communes usines ou châteaux.

Sa sollicitude pour la défense des intérêts de la propriété bâtie s'est manifestée d'une autre façon. Il est sans doute très-important pour les habitants des communes d'avoir sous la main des pompes toujours se déclarer permettent sinon de maîtriser immédiatement, au moins de diminuer les ravages du feu. Mais à quoi serviraient ces pompes si l'on n'y avait pas à côté d'elles, partout où il s'en trouve, des hommes habiles à les manœuvrer ? Le recrutement des compagnies de pompiers leur organisation dans toutes les communes est donc aussi une question de premier ordre, et l'intérêt des compagnies d'assurances devra toujours les porter à encourager ce recrutement et cette organisation.

Un de nos abonnés appelait, il y a quelque temps, l'attention de l'administration municipale sur les avantages qu'offrirait, en cas d'incendie, la transmission de signaux télégraphiques destinés à porter promptement aux pompiers, dans tous les quartiers de la ville, l'ordre de se rendre sur le lieu du sinistre.

Le *Nouveliste de Rouen*, annonce à ses lecteurs que « l'on commence à poser dans cette ville les fils télégraphiques destinés à relier les quartiers éloignés avec le poste central où se trouvent déposés les pompes et tout le matériel contre l'incendie. »

« Les postes secondaires ou correspondants d'où partiraient les fils seront établis à la préfecture, au poste de police de Saint-Sever, à l'hospice générale, à l'hôtel de ville et à la tour de la Grosse-Horloge. »

« Au premier signal d'alarme dans un de ces quartiers, le pompier de service dans ces différents postes télégraphiques arrivera au poste central avec des indications nettes et précises. »

« Nous n'avons pas besoin de faire ressortir tout ce que cette amélioration présente en soi d'essentiellement utile ; chacun pourra apprécier aisément les résultats heureux que l'on est en droit d'attendre de cette organisation de signaux immédiats. »

« On n'aura plus ainsi à redouter les fausses indications ou les longs retards apportés dans l'envoi des secours, comme nous avons encore tout récemment l'occasion de le signaler en rendant compte d'un incendie qui a éclaté chez MM. Minet et Leloup, quai Napoléon. »

On lit dans le *Commercé de Gand* :

« Des négociations sont ouvertes entre la Belgique et la France pour la conclusion d'une nouvelle convention postale. M. le directeur général Fassiaux se trouve à Paris à cet effet. »

« A cette occasion nous demandons s'il ne conviendrait pas d'introduire dans la nouvelle convention, la stipulation de retourner immédiatement à l'expéditeur les journaux et autres imprimés expédiés de Belgique et refusés en France et vice versa. Il arrive souvent qu'un journal, ayant des abonnés en France, fait encore l'envoi, après l'expiration d'un trimestre payé, sans savoir si les numéros sont acceptés ou s'ils continuent à être remis régulièrement pas la poste française, et cela parce que les journaux belges refusés

en France sont envoyés à la direction générale à Paris, sans qu'on sache ce qui en advient.

« Si la faculté de faire recevoir les quittances par la poste, de l'un vers l'autre pays, existait, l'inconvénient ne serait pas aussi onéreux, car on ferait présenter les quittances avant l'expiration d'un trimestre, et l'on saurait alors si l'abonné cesse ou maintient son abonnement. Si cette mesure était introduite elle profiterait non-seulement aux journaux, mais encore pour une foule de petites transactions, qu'on néglige aujourd'hui, faute d'avoir des moyens de recouvrement. »

« Afin d'éviter une perte réelle aux expéditeurs d'imprimés et aussi en vue d'aider à la progression de nos relations commerciales avec la France, nous nous permettons de formuler les vœux suivants, qui recevront, nous l'espérons, l'assentiment de tous nos confrères en particulier et du public en général. Voici nos vœux : »

« 1^o Que les imprimés refusés dans l'un des deux pays, soient immédiatement retournés à l'expéditeur ; »

« 2^o Abaissement du taux d'expédition des imprimés vers la France, calculé par feuille d'impression. »

« 3^o Qu'on introduise, dans la convention la faculté réciproque de pouvoir remettre aux bureaux de poste belges et français des quittances à recevoir dans l'un et l'autre pays, à des conditions avantageuses. »

M. Edouard Léveque, imprimeur à Maubeuge, ancien éditeur du journal *l'Indépendant*, supprimé au mois de décembre 1851, vient de mourir dans un âge peu avancé à la suite d'une cruelle maladie qui le retenait paralysé depuis plusieurs années.

M. Léveque était membre du conseil municipal de la ville de Maubeuge.

Le mardi, 24, vers 5 heures du matin, on a sonné le tocsin et battu le rappel dans les rues de Tourcoing pour signaler un incendie qui venait de se déclarer dans un magasin, contenant des débris de coton, chez le sieur Louis Kint, rue du Châteaueu. Le feu a été promptement éteint ; ce qu'il a consumé, tant en marchandises qu'en bâtiments, est évalué approximativement à la somme de 4.500 fr. Tout était assuré. (Industriel de Tourcoing).

Hier après midi, un ouvrier, employé chez un négociant de Tourcoing, retournait dans cette ville après avoir chargé sur une charrette à bras, qu'il traînait, des paquets de laine qui lui avaient été remis successivement chez un fabricant de la rue du Pays et chez un flâneur, route de Tourcoing. Arrivé près du cabaret de l'Union, l'ouvrier en se retournant, s'aperçut que son chargement était diminué de moitié ; il fit en vain des recherches pour découvrir l'auteur de ce vol audacieux, commis en plein jour. On espère que la police ne tardera pas à trouver le coupable.

On se plaint souvent et avec raison, du manque de personnel de l'administration du chemin de fer du Nord. Hier soir, à l'arrivée du train venant de Lille, à cinq heures, les voyageurs ont été forcés d'attendre leurs bagages dans la station de Roubaix, jusqu'après le passage du train qui doit partir pour Lille à cinq heures dix minutes mais qui était en retard.

Ce ne sont pas les malheureux employés qu'il faut accuser de ces retards, ce sont les administrateurs qui ont érigé l'économie en principe sans se soucier le moins du monde des conséquences qui peuvent en résulter pour les voyageurs.

ges ! » s'écria Clotilde en frappant dans ses mains avec une joie enfantine.

Son père poussa un soupir ; elle le regarda tendrement et ajouta :

« Père, venez avec nous. »

Il secoua la tête.

« Non ma fille, tant que je serai propre aux affaires, ma vie est à Paris ; je ne puis être heureux ailleurs. »

— La séparation ne sera pas longue, dit M. d'Armentières ; notre régiment est depuis trop longtemps à Rome pour ne pas être sous peu rappelé en France.

— Quant à moi, reprit Clotilde, à part le chagrin de quitter mon père, je n'empporterai guère de regrets. Ces Parisiens, tant vantés pour l'urbanité des mœurs, sont à mon avis trop discourtois et trop imbus desois préjugés.

— Cette amertume reviendra donc toujours empoisonner votre bonheur ? dit tristement Raymond. Allons, ma Clotilde, sachez m'aimer assez pour prendre vaillamment votre part de désagréments qui vous atteignent à cause de moi. »

Mais il en était lui-même beaucoup plus affecté qu'il ne le témoignait. Ils avaient voulu l'un et l'autre braver le préjugé, et, par malheur, ils attachaient l'un comme l'autre beaucoup de prix à l'opinion. Quelque chose de contraint pesa sur eux ce jour-là au milieu des épanchements de leur amour. Vers six heures, le duc se leva et prit son chapeau. Mlle Erneville lui demanda étonnée :

« Ne dinez-vous pas avec nous Raymond ? »

— Impossible. Je n'ai pas vu ma mère ce matin, et je ne veux pas qu'elle s'imagine que, parce que nous sommes en dissentiment sur un sujet grave, j'ai cessé d'être un fils respectueux. »

Clotilde n'essaya plus de le retenir : il lui avait trop montré qu'elle ferait sagement de ne pas jouer au despote avec lui. Mais il était à peine dans l'entichambre qu'une fusée de notes brillantes et agiles s'échappa du piano. Il retourna involontairement sur ses pas et mit la main sur le bouton de la porte. Puis il réfléchit. Un autre eût été flatté peut-être de cet ingénieux rappel. Mais à chacun son caractère. Raymond avait horreur des manèges et n'aimait pas qu'on lui fit violence, même indirectement. Il tint bon et s'en alla. Clotilde ne jona pas plus de cinq minutes. En fermant le piano, elle jura de ne pas faire de musique à M. d'Armentières de toute une semaine, à moins d'en être suppliée à genoux. Nous ignorons ce qu'il en advint, cependant l'humeur dont nous connaissons le duc nous donne lieu de craindre qu'il n'ait été sevré huit jours de son plaisir favori.

Il arriva chez sa mère comme on allait se mettre à table. A sa grande stupefaction, il y trouva Blanche de Vignolle. Elle avait passé la journée avec sa tante, qui l'avait retenue après la promenade, le comte ayant accepté pour ce soir-là une invitation à un dîner de cérémonie. Toujours vêtue de la simple robe de soie noire qu'elle avait passée le matin pour aller voir Mme Charlet, ses boucles blondes, allongées par l'influence du brouillard d'automne, lui tombant très-bas sur les épaules et la poitrine, et le regard voilé d'une profonde langueur, elle

était touchante comme l'image de la résignation. Quand Raymond parut, elle devint horriblement pâle, et une commotion nerveuse criait ses petites mains et ébranla ses membres frêles. Mais ce fut l'affaire d'une minute. L'effort qu'elle s'imposa pour rendre un peu de fermeté à son maintien et rappeler un demi-sourire sur ses lèvres, ramena aussi un peu de sang à ses joues. Elle posa légèrement son bras sur celui de son cousin Octave, tandis que le duc offrait le sien à Mme d'Armentières, et l'on passa à la salle à manger.

Le premier mouvement de Raymond en apercevant sa cousine avait été, non pas précisément de fuir — ce qui l'eût rendu ridicule à ses propres yeux — mais de se retirer au bout d'un instant, comme s'il n'était venu que pour faire une courte visite à sa mère, devant dîner ailleurs. Mais, tout en baisant la main à la duchesse et en saluant Blanche avec embarras, il se dit que le hasard les réunirait sans doute bien des fois encore, qu'il valait donc mieux affronter tout de suite les difficultés d'une première entrevue. Ne soupçonnant pas l'amour de la pauvre enfant, il ne pouvait avoir de scrupule de lui imposer sa présence. Elle n'était et ne serait jamais que sa cousine. Pourquoi donc ne pas établir nettement, dès le début, ces simples relations de parenté ? La scène de la veille chez le comte de Vignolle était toute vive et toute chaude dans les mémoires, il est vrai ; mais, par ménagement pour Blanche elle-même, le mieux n'était-il point de paraitre l'oublier ?

Le duc resta ; tout l'y engageait d'ailleurs. Sa mère l'accueillait aussi affectueusement qu'elle avait été froide et hautaine

avec Mlle Erneville. Elle l'aimait toujours malgré ses torts, et puis elle n'avait pas perdu tout espoir. Le rapprocher de Blanche, lui donner occasion de découvrir tout ce qu'il y avait d'aimable en elle, c'était le meilleur, ou plutôt l'unique moyen de le reconquérir à des sentiments et à des idées plus dignes de sa race. La pauvre duchesse se figurait si peu qu'il fût possible de déroger ayant le plein usage de sa raison ! Selon elle, son fils avait fait un coup de tête, une folie, sous l'empire d'une passion qui lui égarait le jugement et qui, bientôt calmée, laisserait après elle le désenchantement et le repentir.

D'un autre côté, le marquis avait un air de surprise ironique et pour ainsi dire de défi qui provoqua son frère à persister. Dans l'œil d'Octave, on lisait cette question : « Que viens-tu faire ici, auprès d'elle ? » Raymond tint à honneur de montrer qu'il ne se considérait pas comme un coupable et qu'il se croyait le droit d'occuper sa place ordinaire au foyer maternel.

Enfin, autre chose encore le retenait là : l'intérêt que lui inspirait Blanche malgré lui ; simple intérêt de curiosité peut-être ; mais n'importe, il éprouvait à observer sa cousine un sentiment bizarre, mêlé de respect, de pitié, et, disons tout, d'étonnement et presque d'admiration. Il la retrouvait tout autre que ses souvenirs ne la lui retraçaient, tout autre même qu'il ne l'avait vue la veille. On le sait, le plus puissant attrait de Blanche était dans son sourire et dans son regard. Aujourd'hui que ses beaux yeux pensifs, tantôt se baissaient comme ceux d'une madone, tantôt se relevaient, grands ou-

verts, avec leur indéfinissable expression de rêverie, de candeur, d'exaltation contenue et de timide fierté, aujourd'hui qu'un mélancolique sourire érait parfois sur ses lèvres, faisant rayonner sur son visage l'innocence et la bonté de son âme, elle lui apparaissait sous un aspect idéal. Ce n'était plus l'enfant insignifiante et chétive ; ce n'était pas encore la femme. C'était la jeune fille dans toute la grâce de cet âge.

Où la jeunesse en fleur s'échappe de l'enfant,

comme dit le poète.

Clotilde, elle, c'était la femme faite dans tout l'épanouissement de sa beauté, dans toute l'énergie de ses sentiments et de ses passions. Entre Clotilde et Blanche deux extrêmes, point de comparaison possible. Dépendre l'une — au moral comme au physique — c'était à peu près énumérer ce qui manquait à l'autre. Le duc ne songea point à les mettre en parallèle ; il aimait Clotilde, il l'avait choisie, et il ne se demandait pas encore : « Ai-je bien fait ? » Qui sait pourtant comment es choses eussent tourné, s'il avait rencontré Blanche la première ? Mais, le contraire étant, il ne voyait pas dans sa cousine une personne qu'il aurait pu épouser. Elle le captivait comme une créature à part, si frêle et si douce qu'on se sentait l'envie de la protéger, si noble et si grande dans sa faiblesse qu'involontairement on courbait le front devant elle.

Aussi, c'est qu'elle eut ce soir-là une contenance héroïque. La fierté imposant silence à sa timidité naturelle en même temps qu'à sa douleur, elle montra une aisance calme dont chacun s'étonna. La